

13

Bulletin interne de la division Entretien
septembre 2011

Entretien avec... le CCEV



Connaissez-vous le CCEV, autrement dit le « Centre cantonal d'entretien des véhicules » de la Division entretien du Service des routes ? Pour en savoir plus, nous avons interrogé Charly Barras, chef du Centre basé à Lausanne-Blécherette.

De quoi s'occupe le CCEV ?

Le centre est responsable non seulement des véhicules du Service des routes, mais de tous les véhicules de l'État de Vaud. Cela représente un parc de plus de 1'000 véhicules immatriculés, qui vont de la moto et de la voiture de police au camion de 40 tonnes, en passant par une multitude d'engins, remorques, machines agricoles et autres, y compris les bateaux de la Police du lac.

Quelle est votre mission ?

Nous avons deux missions. La première est d'assurer le bon entretien de tous ces véhicules. C'est le travail de nos quatre garages régionaux, le plus important étant celui de Lausanne-Blécherette, qui dispose notamment d'une carrosserie avec un four suffisamment grand pour peindre un camion.

Et votre deuxième mission ?

D'autre part, nous procédons aux achats nécessaires pour renouveler le parc – remplacer les véhicules usagés et en acheter des neufs. Pour les véhicules d'utilisation non intensive – par exemple, un élévateur à palettes employé dans un dépôt seulement quelques heures par semaine –, nous nous tournons vers le marché de l'occasion. Nous y trouvons d'excellentes machines, d'une durée de vie suffisante pour nos besoins, en réalisant de substantielles économies par rapport au prix du neuf.

Avez-vous un message à adresser aux collaborateurs de la division entretien ?

S'il vous plaît, limitez la casse ! Ce parc d'une grande valeur s'use trop vite. Les véhicules font souvent l'objet de réparations importantes, qui les immobilisent longtemps au garage. Je sais qu'ils passent souvent de main en main et ne profitent pas du soin qu'un conducteur accorde à l'engin qu'il est seul à piloter. Mais il faut absolument limiter les frais. Alors merci d'être plus soigneux avec les véhicules de l'Etat. **Traitez-les comme si c'était votre voiture !**

Pour en savoir plus : Charly Barras, chef de centre, T +4121 316 76 21

Autres nouvelles

- Le 17 août dernier, le Conseil d'État a demandé au Grand Conseil un crédit-cadre de 5'578'000 francs pour réaliser les travaux d'élimination de trois points noirs parmi les plus dangereux du réseau routier vaudois. Sur la route Peney - Essert-sous-Champvent, des glissières de sécurité supplémentaires seront posées et le revêtement sera renouvelé après réfection du système d'évacuation des eaux. Et à Trélex sur la route Blanche Nyon - St-Cergue, les carrefours des Migerendes et du Derby seront équipés de giratoires définitifs.
- En juillet, cinq nouvelles camionnettes ont amélioré la mobilité de plusieurs grandes équipes. Depuis 2008, l'introduction des camionnettes a permis de réduire les émissions de CO2 de 126 tonnes par an.

Service des routes

Entretien

Place de la Riponne 10 1014 Lausanne

www.vd.ch – T 41 21 316 70 40 – F 41 21 316 71 19

www.vd.ch/sr – www.vd.ch/routes – info.sr@vd.ch